



Comité Départemental Cycliste du Var

Immeuble « L'Héliante » - La Rode

Rue Emille Ollivier
83 000 TOULON

Fédération Française de Cyclisme

Tél. /Fax 04 94 46 27 19

SIRET 429 962 095 00015

comiteffcvr@yahoo.fr

<http://cd83cyclisme.free.fr>

Toulon,
Le 6 Mai 2013,

Le Comité Directeur du Lundi 6 Mai 2013 du Comité Départemental du Var a décidé d'apporter un avenant au règlement du Challenge du Var 2013, afin de départager les éventuels ex-æquo des différents classements généraux individuels à l'issue de la dernière épreuve du Challenge.

En effet, sur les 9 épreuves prévues en début de saison, il n'en reste plus que cinq, donc seuls les quatre meilleurs résultats de chaque coureur seront comptabilisés, ce qui risque de provoquer des égalités.

Il a donc été décidé ce qui suit :

AVENANT AU REGLEMENT DU CHALLENGE DU VAR 2013 **DES ECOLES DE CYCLISME**

En cas d'égalité de points parfaite entre deux coureurs à l'issue de la dernière épreuve du Challenge du Var 2013 des Ecoles de cyclisme, le résultat de la dernière épreuve sera utilisé pour départager deux éventuels ex-æquo.

Si aucun des deux coureurs n'a participé à cette dernière épreuve, le support pour les départager serait alors l'avant dernière épreuve.